



## LETTRE OUVERTE AUX CADRES

Faisant suite à une première annonce qu'il avait effectuée en tout début de cette année, Martin HIRSCH a par la suite communiqué aux personnels de l'institution, son projet initial intitulé « *Orientation du temps de travail à l'AP-HP* ».

Ce premier brûlot avait pour objectif de spolier les personnels de leurs derniers acquis sociaux tels que les jours RTT, la journée de la fête des mères et les journées pour la médaille du travail.

Contrairement à ce que voudrait faire croire la direction générale, les jours RTT ne sont la cause des problèmes auxquels vous êtes quotidiennement confrontés.

La cause et ses effets relèvent de l'application successive des politiques décidées par le Parlement et appliquées avec zèle par les directeurs généraux en imposant chaque année à l'AP-HP des réductions de budget et de moyens de plus en plus contraignantes.

Ces réductions ont eu pour effet de dégrader quotidiennes des conditions de travail des personnels et plus particulièrement ceux qui travaillent au quotidien sous votre autorité. Vous l'avez-vous-même constaté comme nous.

Soudainement, Martin HIRSCH a besoin de vous. Non pas de votre réflexion, non pas de votre analyse mais de votre disponibilité pour appliquer son projet.

Même si celui-ci a été rejeté de manière unanime par les personnels et leurs représentants

Vous comprenez parfaitement l'importance que constitue l'enjeu de la négociation d'une nouvelle réduction du temps de travail à l'AP-HP et surtout de l'intérêt qu'elle suscite auprès des directeurs des établissements publics de santé.

L'évolution de ces négociations avec les organisations syndicales ainsi que le résultat final intéressent beaucoup de monde tant chez les personnels que chez les directeurs et la ministre de santé.

Vous faites actuellement l'objet de toutes les attentions du directeur général et des directeurs d'établissements. Pourquoi tant de sollicitude ?

Parce que Martin HIRSCH a besoin de cadres pour appliquer son projet, y compris, si celui-ci fait toujours l'objet d'un rejet unanime.

Les personnels et les organisations syndicales ne sont pas vos ennemis, bien au contraire.

Ceux-ci restent les premiers témoins des difficultés que vous rencontrez surtout lorsque l'administration ne vous apporte elle peu de soutien ni même de reconnaissance.

SUD Santé AP-HP vous demande d'apporter votre soutien sans réserve aux personnels et de participer aux assemblées générales qui sont organisées au sein de l'établissement.

**ENSEMBLE, ON NE LACHE RIEN !**

**SUD Santé AP-HP**

Hôpital Paul Brousse - Pav. J.J. Rousseau - 12-14, av. Paul Vaillant Couturier - 94 804 Villejuif Cedex  
tél : 01 45 59 35 01 / fax : 01 45 59 38 02 / courriel : sudsante.aphp@sap.aphp.fr / site : sudsanteaphp.fr  
Membre de l'Union syndicale Solidaires